



## Appel de candidatures 2019

---

### **Foudl'Art 2019, son retour est officiellement annoncé !**

La MRC de Pierre-De Saurel est heureuse d'inviter les artistes professionnels, semi-professionnels et amateurs de la région à déposer un dossier de candidature pour Foudl'Art, édition 2019. Encore cette année, la coordination du projet est confiée aux Ateliers Je suis capable.

#### **DESCRIPTION ET OBJECTIFS DU PROJET**

Foudl'Art est un projet de médiation artistique en milieu scolaire. Chaque année, des artistes maîtrisant des disciplines variées sont sélectionnés et jumelés à une classe de 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> année de l'une des 15 écoles primaires de la Commission scolaire de Sorel-Tracy et de l'École Harold-Sheppard.

Encadré par un (e) médiateur (trice) culturel (le) lors de chacune des visites en classe, l'artiste a pour mandat de mettre en œuvre un projet artistique adapté au milieu scolaire qui invite les élèves à participer activement au processus de création. Le projet vise à favoriser la découverte et l'affirmation de l'identité culturelle locale. Au terme de sa réalisation, une œuvre collective mettant en valeur les spécificités culturelles de la région est présentée dans le cadre d'une soirée de gala. Grâce au projet, les élèves sont initiés aux arts et à la culture, se familiarisent avec les codes culturels et comprennent davantage le métier d'artiste. En parallèle, ils développent un fort sentiment de fierté pour leur milieu et renforcent leur estime de soi au fil des ateliers.

Pour le projet, trois volets doivent être développés par l'artiste : la recherche; la création; la transmission aux élèves. À la suite de la sélection des candidats, l'artiste est appelé à adapter le projet en fonction du jumelage qui sera effectué entre l'école, la municipalité dans laquelle celle-ci est située et l'enseignant désigné. À toutes les étapes de sa réalisation, l'artiste pourra compter sur le soutien des Ateliers Je suis capable et de la MRC de Pierre-De Saurel.



## CONDITIONS DE RÉALISATION

Le projet est transmis aux élèves dans le cadre de quatre ateliers qui s'échelonnent sur deux mois, entre le 11 mars et le 31 mai 2019, à raison d'une demi-journée en matinée par atelier.

- L'artiste propose un projet artistique;
- La démarche artistique de l'artiste favorise la participation des élèves;
- L'artiste, en collaboration avec la médiatrice culturelle, anime quatre ateliers;
- L'artiste recevra un montant forfaitaire de 2 500 \$ (taxes incluses, si applicables);
- Une soirée de gala aura lieu le 13 juin 2019 pour présenter les projets;
- Le cachet prévu est dédié à la préparation des ateliers et de la soirée de gala, à l'animation en classe ainsi que pour la présence de l'artiste à la soirée de gala;
- Les frais de déplacement dans les écoles et le matériel sont remboursés en sus.

D'abord, une rencontre avec les artistes sélectionnés aura lieu le 28 février, à 9 h, en vue de la préparation du projet. Elle sera suivie d'une rencontre individuelle entre l'artiste et l'enseignant de manière à déterminer les différents paramètres de la réalisation du projet.

## CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Il doit s'agir d'artistes amateurs, semi-professionnels et professionnels qui résident sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel et qui œuvrent, à titre d'exemple, dans les domaines suivants : arts visuels, arts de la scène et de performance, arts multidisciplinaires, arts numériques, arts du cirque, cinéma et vidéo, littérature et conte, métiers d'art, patrimoine, design, etc.

Toutefois, la MRC de Pierre-De Saurel se réserve le droit de sélectionner un artiste résidant à l'extérieur de son territoire si un nombre insuffisant de projets déposés et de candidats répondent aux critères d'évaluation.

Les candidats doivent être en mesure de se véhiculer sur le territoire de la MRC de Pierre-De Saurel. Une compensation financière de 0,43 \$/km sera offerte aux artistes jumelés à une école située à plus de 10 kilomètres de son lieu de résidence.

## CRITÈRES D'ÉVALUATION

Projet :

- Effet positif sur les jeunes;
- Faisabilité du projet;
- Adaptation pédagogique de la pratique artistique;



- Originalité et excellence.

Candidat :

- Habiletés en communication;
- Capacité à travailler en équipe et à faire preuve de flexibilité;
- Disponibilité obligatoire aux deux rencontres préparatoires, aux ateliers qui seront prévus et pour la soirée de gala.

### **DOCUMENTS REQUIS**

- Formulaire d'inscription dûment complété;
- Curriculum vitae;
- Portfolio numérique.

**Notez qu'en vertu de la *Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et la Loi sur l'enseignement privé*, les candidats retenus ne doivent pas avoir d'antécédents judiciaires pour pratiquer dans une école.**

Les Ateliers Je suis capable procédera à une vérification des antécédents judiciaires des candidats retenus.

**Seuls les artistes sélectionnés seront contactés dans la semaine 25 février 2019 et aucun autre document ne sera remis aux membres du jury.**

### **ENVOI DU DOSSIER**

Le dossier doit être transmis par courriel à l'attention de Marie-Pier Lachance à [mplachance@mrcpierredesaurel.com](mailto:mplachance@mrcpierredesaurel.com) au plus tard le 17 février 2019, à minuit.

Aucun dossier reçu par la poste ou par un service de messagerie ne sera accepté.

